Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	36-8937-9	**Numéro de version:**	6.00
Date de révision:	06/03/2025	**Annule et remplace la version du :**	28/02/2025

La présente fiche de données de sécurité a été établie en conformité avec l'Ordonnance suisse sur les produits chimiques.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M 51815, 51816, 51818, 51815G Fast Cut Plus Extreme

Numéros d'identification de produit

UU-0089-7239-8	UU-0089-7282-8	UU-0110-6066-0
7100136343	7100136486	7100231952

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M (Suisse) GmbH, Eggstrasse 91, 8803 Rüschlikon
Téléphone:	044 724 90 90
E-mail:	innovation.ch@mmm.com
Site internet	www.3m.com/ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.
La classification d'aspiration n'est pas requise sur l'étiquette en raison de la viscosité du produit.

CLASSIFICATION:
Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 2 - STOT RE 2; H373

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles :
SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, aromatiques (2 -25%)		919-446-0	< 7
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	220-120-9	< 0,05

MENTIONS DE DANGER:

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

4% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

Contient 2% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Eau	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	25 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Oxyde d'aluminium	(N° CAS) 1344-28-1 (N° CE) 215-691-6	20 - 25	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	(N° CE) 926-141-6	< 12	Tox.aspiration 1, H304 EUH066
Huile minérale blanche (pétrole)	(N° CAS) 8042-47-5 (N° CE) 232-455-8	< 10	Tox.aspiration 1, H304
Glycérol	(N° CAS) 56-81-5 (N° CE) 200-289-5	< 7	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, aromatiques (2 -25%)	(N° CE) 919-446-0	< 7	Tox. aquatique chronique 2, H411 Liq. Inflamm. 3, H226 Tox.aspiration 1, H304 STOT SE 3, H336 EUH066 STOT RE 1, H372
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	(N° CAS) 9005-65-6	< 5	Substance non classée comme dangereuse
Produit à base d'huile de ricin et d'eau	Confidentiel	< 3	Substance non classée comme dangereuse
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	(N° CAS) 112945-52-5	< 3	Substance non classée comme dangereuse
Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	(N° CE) 920-114-2	< 3	Tox.aspiration 1, H304 EUH066
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	(N° CE) 918-811-1	< 3	Tox.aspiration 1, H304 STOT SE 3, H336 EUH066 Tox. aquatique chronique 2, H411
Alcools, C16-18 insaturés end C18	(N° CAS) 68002-94-8 (N° CE) 268-106-1	< 2	Substance non classée comme dangereuse
1-Hydroperoxy-2,7,7-triméthyl-bicyclo[3.1.1]heptane	(N° CAS) 8000-41-7 (N° CE) 232-268-1	< 0,5	Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Repr. 2, H361f
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	(N° CAS) 2634-33-5	< 0,05	Tox. aigüe 2, H330(LC50 = 0.21 mg/l Valeurs ETA selon l'annexe VI)

	(N° CE) 220-120-9		Tox. aigüe 4, H302(LD50 = 450 mg/kg Valeurs ETA selon l'annexe VI) Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 Sens. de la peau 1A, H317 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.
Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	(N° CAS) 2634-33-5 (N° CE) 220-120-9	(C >= 0.036%) Sens. de la peau 1A, H317

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Dégraissage cutané (rougeurs localisées, démangeaisons, dessèchement et gerçures de la peau). Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Hydrocarbures	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Eviter l'inhalation des poussières émises lors des opérations de découpe, sablage ou meulage. Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8

pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	VME Suisse	VLEP(poussière et /ou fumée respitable)(8 heures):3 mg/m3;VLEP(Fumée et poussière respirable)(8 heures):3 mg/m3;VLEP(poussière respirable Al)(8 heures):3 mg/m3;VLCT(poussière et /ou fumée respitable)(15 minutes):24 mg/m3;VLCT(poussière et /ou fumée respitable)(15 minutes):24 mg/m3	
Glycérol	56-81-5	VME Suisse	VLEP (fraction inhalable) (8h) 50 mg/m3; VLCT(fraction inhalable) (15 minutes):100 mg/m3	Foetotoxique Groupe C
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	VME Suisse	TWA(inhalable fraction)(8 hours):5 mg/m3	Foetotoxique Groupe C
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	VME Suisse	VLEP (vapeur) (8 heures) : 350 mg/m3(50 ppm); VLEP (aérosols) (8 heures) : 5 mg/m3; VLCT (vapeur) (15 minues) : 700 mg/m3(100 ppm)	

VME Suisse : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Paramètre	Milieu	Moment de prélevement	Valeur	Mentions additionnelles
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Suisse VBT valeurs	Aluminium	Créatinine dans les urines	c	50 ug/g	

Suisse VBT valeurs : Suisse VBT valeurs (Valeurs biologiques tolérables lieu de travail par la SUVA)
Exposition de longue durée: après

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Non applicable.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Emulsion
Couleur	blanc
Odeur	Huileuse, Pin
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Non applicable.*
Point/intervalle d'ébullition:	*Pas de données de tests disponibles.*
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*

Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	*Pas de données de tests disponibles.*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	7,5 - 9 / [*Conditions:*@20 C (+/-1 C)]
Viscosité cinématique	17 319 - 60 870 mm²/s
Hydrosolubilité	*Pas de données de tests disponibles.*
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	1,15 g/cm3 [@ 20 °C]
Densité relative	1,15 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Non applicable.*
Teneur en matières volatiles:	20 %

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Conditions de température et de cisaillement élevées.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:
Métaux alcalins
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	**Condition**
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par

une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. La poussière formée pendant la découpe, l'abrasion, le sablage ou l'usinage, peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:
Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse.

Contact avec les yeux:
La poussière formée par la découpe, le sablage, l'abrasion, ou l'usinage peut causer une irritation des yeux.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:
Neuropathie centrale : les symptômes peuvent inclure irritabilité, affaiblissement de la mémoire, changement de personnalité, troubles du sommeil et une diminution de la concentration.

Toxicité pour la reproduction / le développement
Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Oxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	Rat	LD50 > 15 000 mg/kg
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Cutané	Composants	LD50 > 5 000 mg/kg

		similaires	
Huile minérale blanche (pétrole)	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, aromatiques (2 -25%)	Cutané	Rat	LD50 > 3 400 mg/kg
Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, aromatiques (2 -25%)	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 16,2 mg/l
Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, aromatiques (2 -25%)	Ingestion	Rat	LD50 > 15 000 mg/kg
Glycérol	Cutané	Lapin	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Glycérol	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	Cutané	Non disponible	LD50 > 5 000 mg/kg
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,1 mg/l
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	Ingestion	Rat	LD50 20 000 mg/kg
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Inhalation - Vapeur	Jugement professionnel	LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,3 mg/l
Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
1-Hydroperoxy-2,7,7-triméthyl-bicyclo[3.1.1]heptane	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
1-Hydroperoxy-2,7,7-triméthyl-bicyclo[3.1.1]heptane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,21 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Rat	LD50 450 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composants similaires	Moyennement irritant
Huile minérale blanche (pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, aromatiques (2 -25%)	Lapin	Irritation minimale.
Glycérol	Lapin	Aucune irritation significative
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Lapin	Irritation minimale.
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Lapin	Aucune irritation significative
1-Hydroperoxy-2,7,7-triméthyl-bicyclo[3.1.1]heptane	Lapin	Irritant

1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composants similaires	Aucune irritation significative
Huile minérale blanche (pétrole)	Lapin	Moyennement irritant
Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, aromatiques (2 -25%)	Lapin	Aucune irritation significative
Glycérol	Lapin	Aucune irritation significative
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Lapin	Moyennement irritant
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Lapin	Moyennement irritant
1-Hydroperoxy-2,7,7-triméthyl-bicyclo[3.1.1]heptane	Lapin	Irritant modéré
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composants similaires	Non-classifié
Huile minérale blanche (pétrole)	Cochon d'Inde	Non-classifié
Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, aromatiques (2 -25%)	Cochon d'Inde	Non-classifié
Glycérol	Cochon d'Inde	Non-classifié
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	Cochon d'Inde	Non-classifié
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Cochon d'Inde	Non-classifié
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Homme et animal	Non-classifié
Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Cochon d'Inde	Non-classifié
1-Hydroperoxy-2,7,7-triméthyl-bicyclo[3.1.1]heptane	Cochon d'Inde	Non-classifié
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Oxyde d'aluminium	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	In vitro	Non mutagène
Huile minérale blanche (pétrole)	In vitro	Non mutagène
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	In vivo	Non mutagène
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	In vivo	Non mutagène
1-Hydroperoxy-2,7,7-triméthyl-bicyclo[3.1.1]heptane	In vitro	Non mutagène
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	In vivo	Non mutagène

1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Oxyde d'aluminium	Inhalation	Rat	Non-cancérogène
Huile minérale blanche (pétrole)	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Huile minérale blanche (pétrole)	Inhalation	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Glycérol	Ingestion	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Glycérol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/jour	2 génération
Glycérol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/jour	2 génération
Glycérol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/jour	2 génération
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 6 666 mg/kg/jour	3 génération
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 6 666 mg/kg/jour	3 génération
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5 000 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 350	Pendant l'organogenès

				mg/kg/jour	e
Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL Non disponible	Gestation information lactation
Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL Non disponible	28 jours
Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL Non disponible	Pendant la grossesse
1-Hydroperoxy-2,7,7-triméthyl-bicyclo[3.1.1]heptane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
1-Hydroperoxy-2,7,7-triméthyl-bicyclo[3.1.1]heptane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 250 mg/kg	Avant l'accouplement - Lactation
1-Hydroperoxy-2,7,7-triméthyl-bicyclo[3.1.1]heptane	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	5 semaines
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 112 mg/kg/jour	2 génération
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 112 mg/kg/jour	2 génération
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 112 mg/kg/jour	2 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, aromatiques (2 - 25%)	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Composants similaires	NOAEL Pas disponible	
Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, aromatiques (2 - 25%)	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Composants similaires	NOAEL Pas disponible	
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
1-Hydroperoxy-2,7,7-triméthyl-bicyclo[3.1.1]heptane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Oxyde d'aluminium	Inhalation	pneumoconiosis	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Oxyde d'aluminium	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Hydrocarbures, C11-C14,	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 6	13 semaines

n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques					mg/l	
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 1,5 mg/l	13 semaines
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 6 mg/l	13 semaines
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 100 mg/kg/jour	13 semaines
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	système hématopoïétique | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 381 mg/kg/jour	90 jours
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Foie | système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 336 mg/kg/jour	90 jours
Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, aromatiques (2 - 25%)	Inhalation	Système nerveux central	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Pas disponible	Exposition professionnelle
Glycérol	Inhalation	Système respiratoire | Coeur | Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,91 mg/l	14 jours
Glycérol	Ingestion	Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 10 000 mg/kg/jour	2 années
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	Ingestion	Coeur | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 4 132 mg/kg/jour	90 jours
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Inhalation	Système respiratoire | silicose	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
1-Hydroperoxy-2,7,7-triméthyl-bicyclo[3.1.1]heptane	Ingestion	Foie | Rénale et / ou de la vessie | système hématopoïétique | Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	5 semaines
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Foie | système hématopoïétique | des yeux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 322 mg/kg/jour	90 jours
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-	Ingestion	Coeur | Système	Non-classifié	Rat	NOAEL 150	28 jours

one		endocrine | Système nerveux			mg/kg/jour	

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Risque d'aspiration
Huile minérale blanche (pétrole)	Risque d'aspiration
Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, aromatiques (2 -25%)	Risque d'aspiration
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Risque d'aspiration
Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Poisson	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	>100 mg/l
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEL	1 000 mg/l
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EL50	>100 mg/l
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Expérimental	96 heures	LL50	>100 mg/l
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	NOEL	100 mg/l

Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEL	>100 mg/l
Glycérol	56-81-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	54 000 mg/l
Glycérol	56-81-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	1 955 mg/l
Glycérol	56-81-5	Bactéries	Expérimental	16 heures	NOEC	10 000 mg/l
Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, aromatiques (2 -25%)	919-446-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EL50	4,1 mg/l
Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, aromatiques (2 -25%)	919-446-0	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LL50	30 mg/l
Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, aromatiques (2 -25%)	919-446-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	22 mg/l
Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, aromatiques (2 -25%)	919-446-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEL	0,76 mg/l
Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, aromatiques (2 -25%)	919-446-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	EL10	0,316 mg/l
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	9005-65-6	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	EL50	58,84 mg/l
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	9005-65-6	Poisson zèbre	Composant analogue	96 heures	LL50	>100 mg/l
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	9005-65-6	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	EL10	19,05 mg/l
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	9005-65-6	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEL	10 mg/l
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	918-811-1	Algues vertes	Estimé	72 heures	EL50	3 mg/l
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	918-811-1	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LL50	5 mg/l
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	918-811-1	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	10 mg/l
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	918-811-1	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	1 mg/l
Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	920-114-2	Boue activée	Estimé	3 heures	EC50	>100 mg/l
Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	920-114-2	Poisson	Estimé	96 heures	LL50	>1 028 mg/l
Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	920-114-2	Algues vertes	Estimé	72 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	920-114-2	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	920-114-2	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	1 000 mg/l

Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	920-114-2	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEL	5 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	ErC50	>173,1 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Sédiments Organisme	Composant analogue	96 heures	EC50	8 500 mg/kg (poids sec)
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Puce d'eau	Composant analogue	24 heures	EL50	>10 000 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Poisson zèbre	Composant analogue	96 heures	LL50	>10 000 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	NOEC	173,1 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	68 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>1 000 mg/l
Alcools, C16-18 insaturés end C18	68002-94-8	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	70 mg/l
1-Hydroperoxy-2,7,7-triméthyl-bicyclo[3.1.1]heptane	8000-41-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	68 mg/l
1-Hydroperoxy-2,7,7-triméthyl-bicyclo[3.1.1]heptane	8000-41-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	73 mg/l
1-Hydroperoxy-2,7,7-triméthyl-bicyclo[3.1.1]heptane	8000-41-7	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	62 mg/l
1-Hydroperoxy-2,7,7-triméthyl-bicyclo[3.1.1]heptane	8000-41-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	3,9 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,11 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	1,6 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Sheepshead Minnow	Expérimental	96 heures	LC50	16,7 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,9 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,0403 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	12,8 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Colin de Virginie	Expérimental	14 jours	LD50	617 mg par kg de poids corporel
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Chou	Expérimental	14 jours	EC50	200 mg/kg (poids sec)
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Ver rouge	Expérimental	14 jours	LC50	>410,6 mg/kg (poids sec)
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	EC50	>811,5 mg/kg (poids sec)

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Données non disponibles ou	N/A	N/A	N/A	N/A

		insuffisantes				
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	69 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	0 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Glycérol	56-81-5	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	63 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, aromatiques (2 - 25%)	919-446-0	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	74.7 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	9005-65-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	61 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	ISO 14593 Carbone inorganique dans l'espace de tête
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	918-811-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	49.6 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	920-114-2	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	82 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Alcools, C16-18 insaturés end C18	68002-94-8	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	87 %BOD/ThOD	OCDE 301D
1-Hydroperoxy-2,7,7-triméthyl-bicyclo[3.1.1]heptane	8000-41-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	80 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 310 CO2 Headspace
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThOD	OCDE 301C
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	34 jours	Déplétion du carbone organique	17 % Suppression de carbone organique dissous COD	Essai OCDE 302A - Méthode SCAS modifiée
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Biodégradation	21 jours	Déplétion du carbone organique	80 % Suppression de carbone organique dissous COD	OCDE 303A - Essai de simulation traitement aérobie
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Biodégradation		Période demivie (t 1/2)	4 heures (t 1/2)	
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-	2634-33-5	Expérimental		Demi-vie	>1 Années (t	OCDE 111 Fonction

one		Hydrolyse		hydrolytique	1/2)	d'hydrolyse du pH

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Glycérol	56-81-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-1.75	simlaire à l'OECD 107
Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, aromatiques (2 - 25%)	919-446-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	9005-65-6	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	5	Catalogic™
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	9005-65-6	Modelé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	5.61	Episuite™
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	918-811-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C14-C19, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	920-114-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Alcools, C16-18 insaturés end C18	68002-94-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
1-Hydroperoxy-2,7,7-triméthyl-bicyclo[3.1.1]heptane	8000-41-7	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.6	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	6.62	simlaire à l'OECD 305
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.45	OECD 107 log Kow shke flsk mtd

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Glycérol	56-81-5	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	<1 l/kg	Episuite™
Monooléate de sorbitan, éthoxylé.	9005-65-6	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	810 l/kg	Episuite™
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	9,33 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
12 01 09* Emulsions et solutions d'usinage sans halogènes.

La collecte des déchets doit être assurée par une entreprise agréée pour les déchets spéciaux, à l'occasion de quoi le code de déchet doit être mentionné. Vous trouverez une liste des entreprises correspondantes sous www.veva-online.ch.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	**Transport aérien (IATA)**	**Transport maritime (IMDG)**
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115): les jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans révolus peuvent entrer en contact avec cette préparation ou y être exposés dans le cadre de leur travail uniquement si l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ou le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a approuvé une exception.

Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): les femmes enceintes et les mères qui allaitent peuvent entrer en contact avec cette préparation ou y être exposées dans le cadre de leur travail uniquement s'il est constaté à partir d'une évaluation du risque effectuée par un expert que l'exposition ne peut provoquer aucun dommage à la mère et à l'enfant dans le contexte des activités et des mesures de protection prises.

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

COV-Ordonnance: Soumis à taxe: 40%

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques; EC No. 926-141-6;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle des revêtements
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau ERC 08a -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC 08d -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application du produit
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Durée d'exposition par jour sur le poste de travail (par employé): 8 heures / jour; Jours d'émission par an: 300 jours par an; Fréquence d'exposition sur le lieu de travail (par employé): Tous les jours; Utilisation en intérieur; Utilisation en extérieur;

Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Non nécessaire; **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

3M Suisse: Les fiche de données de sécurité sont disponibles sur www.3m.com/ch